

**ARTS PLASTIQUES**  
**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**  
**COMMENTAIRE D'ŒUVRE D'ART**

**M. Jean-Philippe Antoine, M. Paul-Louis Rinuy**

**Coefficient** : 3 ; **Durée** : 6 heures

Après plusieurs années de programmes explorant l'art moderne et contemporain, l'épreuve de commentaire d'œuvre d'art était cette année consacrée à la période où, entre la fin du Moyen Âge et le début de la Renaissance, s'inventent la peinture moderne et avec elle les discours modernes sur l'art. Ce programme était vaste, complexe, mais aussi actuel, dans la mesure où les questions qui s'y débattent continuent d'informer la discussion du statut de l'histoire et de la théorie de l'art. Le premier constat du jury, qui justifie a posteriori la confiance dans les candidats et dans leurs préparateurs qu'exprimait le choix d'un tel programme, est le très bon niveau de connaissances et la maturité des copies présentées. Le sujet proposé reposait sur la comparaison de deux ensembles de fresques, distants d'un bon siècle et demi : la chapelle Scrovegni peinte à Padoue par Giotto, et la chapelle Sassetti peinte à Florence par Domenico Ghirlandaio. A travers l'examen non seulement des scènes présentées, mais de l'organisation picturo-architecturale de chaque ensemble, il s'agissait d'explorer la notion de lieu et les modifications pratiques et théoriques auxquelles elle a été assujettie. La plupart des copies ont joué le jeu, faisant preuve d'une connaissance toujours estimable et parfois excellente des œuvres proposées, comme aussi de bonnes connaissances concernant les éléments philosophiques et critiques susceptibles de permettre de construire le débat, de la question du lieu chez Aristote à celle de l'espace pictural chez Panofsky, et à ses récentes remises en question. Mis à part une copie inachevée, le jury a donc été amené à attribuer d'assez bonnes notes aux travaux remis, ce dont il se félicite. Une nouvelle fois, la différence entre bonne et très bonne note s'est révélé consister principalement dans la différence entre des connaissances théoriques et historiques bien apprises mais plaquées sur des images qui du même coup conservent une certaine opacité, et la capacité à faire jouer ces mêmes connaissances dans une analyse fine des images présentées, qui éclaire les documents eux-mêmes et témoigne de leur spécificité, comme d'une culture véritablement intégrée.

Deux points invitent cependant à nuancer la satisfaction exprimée ci-dessus. Le premier, le moins inquiétant des deux, n'en est pas moins préoccupant : y compris dans les meilleures copies, se fait jour un relâchement orthographique que la nervosité d'un jour de concours ne semble pas seule expliquer. Les candidats doivent veiller davantage à l'outil dans lequel, et grâce auquel, ils s'expriment.

Un second point concerne cette fois-ci la logique du concours et la place qu'y occupe cette option. Le jury regrette profondément que, malgré l'excellent niveau des travaux écrits, et les notes élevées qu'il a en conséquence été amené à leur attribuer, aucun des candidats de l'option n'ait cette année été admissible. Un seul l'avait été les deux années précédentes. Le contraste entre les résultats de l'épreuve d'option et ceux, souvent beaucoup plus faibles, d'épreuves elles aussi importantes, voire plus importantes pour les résultats du concours, nous oblige à sortir du cadre étroit de la discussion de l'épreuve, pour inviter avec insistance les candidats à préparer avec la même attention l'ensemble des matières proposées, et en particulier à ne céder à aucune tentation d'impasse. Par ailleurs, la logique dont témoigne ce comportement, si elle continuait de se confirmer, inviterait à poser la question de la place actuelle de l'épreuve dans l'économie globale du concours : est-elle un prétexte pour la préparation d'autres épreuves et concours plus spécialisés ? Les débouchés offerts sont-ils de nature à persuader les candidats d'y consacrer le temps et la discipline nécessaires ? Le statut des enseignements artistiques fait l'objet d'un débat qui dépasse de loin le cadre strict de l'Ecole et du concours qui y donne accès. Mais ceux-ci ne sauraient s'en abstraire, sous peine de voir se prolonger le présent état de choses : une excellente préparation au concours délivrant chaque année de bonnes copies, et la quasi-absence des arts plastiques dans les promotions de normaliens, plus de dix ans après l'instauration de cette épreuve à option.